

DEPARTEMENT DE L'ORNE

Communauté de Communes
Des Vallées d'Auge et du Merlerault

AMENAGEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE
DANS UN BATIMENT EXISTANT

BORDEREAU DE PRIX DETAILLE

LOT 1-GROS OEUVRE

Maître d'ouvrage .

Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

Représentée par sa Présidente : Mme MAYZAUD M-Thérèse

15 Rue Pernelle – 61120 – VIMOUTIERS

Tel : 02 33 67 54 85

Fax : 02 33 67 13 33

Mail : cdc-camembert@wanadoo.fr

Maître d'œuvre

K BOUNAB, architecte DPLG

Le Moncel – 61120 – LE RENOUARD

Tel : 02 33 35 19 45

Date limite de réception des offres :

le lundi 18 juin 2018, à 12 heures

Horaires d'ouverture des locaux:

du lundi au vendredi de : 08 h 30 à 12H00 et de 13 h 30 à 17 h Sauf jours fériés.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Libellé	Quantité	Unité	Prix unitaire HT	Montant HT
<p>1-1 Installation du chantier La clôture de l'emprise du chantier selon les sujétions de celui-ci et les prescriptions de la Commune de Vimoutiers. Prévoir toutes protections nécessaires et les panneaux d'interdiction d'accès au public. Toutes les installations de chantier selon les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.</p>				
<p>1-2 Démolitions Les démolitions comprennent: Le démontage et la démolition puis l'évacuation aux décharges publiques des ouvrages suivants : Enlèvement des doublages sur murs périphériques. Dépose de toutes les portes intérieures y compris la porte palière. Dépose de tous les radiateurs. (Stockage pour réemploi) Dépose des cloisons. Dépose des menuiseries intérieures et extérieures. (Stockage pour réemploi)</p>				
<p>1-3 Percement voile béton existant / Rampe béton allégé Percement voile béton pour création d'une baie donnant accès aux sanitaires PMR. Création d'une rampe <5% donnant accès aux sanitaires PMR.</p>				
TOTAL HT				
TVA				
TOTAL TTC				